

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 23 juillet 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 27      Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 17 juillet 2018 s'est réuni le lundi 23 juillet 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, ANGELY Lydie, MANIER Bernard, GALDIN Nicole, BROUILLON Hervé, DE LAMARLIERE Sylvie

Pouvoirs : de Lydie ANGELY à Patrick MAURIN, de Nicole GALDIN à Jean-Pierre MARCHAND, de Hervé BROUILLON à Marie Françoise BOUGUES, de Sylvie DE LAMARLIERE à Laurence VALAY (en cours de séance, 20h08)

-----  
**F.06**

**Annulation de la délibération n° 2018 C 24 – versement du centime de solidarité sur les consommations d'eau potable.**

Suite à une erreur matérielle, cette délibération annule et remplace la délibération n° 2018 C 24 du 9 avril 2018.

En effet, une confusion entre association est survenue.

L'Association Marmandaise pressentie pour percevoir le solde du prélèvement du Centime de Solidarité sur la consommation d'eau potable qui œuvrent sur un projet de reconstruction d'un château d'eau au Mali dans le cadre des actions de coopération décentralisées Nord Sud est SAHEL AMITIE représentée par son président Mr DARROMAN.

C'est pourquoi, je vous propose de verser la somme de 16 000 € à l'Association SAHEL Amitié

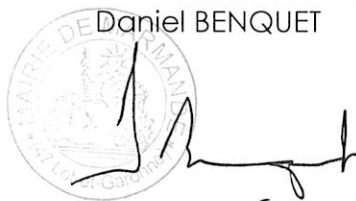
**Le Conseil Municipal**  
**Après en avoir délibéré :**

- Décide** d'annuler la délibération n° 2018 C 24
- Décide** De verser une subvention correspondant au solde du prélèvement du centime de solidarité sur la consommation d'eau potable d'un montant de 16 000 € à l'Association SAHEL Amitié.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier

Votants : 31 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 24 juillet 2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 25/07/2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 25/07/2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

